

**MONSEIGNEUR GIACOMINO
MARENCO EVEQUE DE NICE
(JANVIER 1635 A JANVIER 1644)
PREMIERS ELEMENTS DE
RECHERCHES D'ARCHIVES**

Par Luc THEVENON

INTRODUCTION

LES ORIGINES DE L'EVEQUE

Le patronyme

L'orthographe patronymique varie suivant les actes. Il est appelé MARENCO dans un imprimé qu'il a fait paraître à Coni en 1936 (1), de même que par Pacchiero curé de Monaco sous son épiscopat (2) et par F.A. della Chiesa et Diego della Chiesa (3). Un acte émané de lui, daté du 13 octobre 1642, et Mgr. Provana de Leyni le nomment MARENCUS, forme latine. Les archives communales, la visitandine historienne du couvent Ste Marie de cet ordre à Nice, Pietro Gioffredo historien niçois de la seconde moitié du XVII^e siècle son contemporain, puis les historiens du XIX^e Honoré Bouche, Papon, Louis Durante et Pietro di Villa-Rey, préfèrent la forme MARENCO. Denis de Sainte-Marthe et l'archiviste Henri Moris écrivent MARENGI. D'autres documents des archives communales portent MARENGUO ou MARENGIO. Ughelli, spécialiste de l'histoire ecclésiastique italienne, le mentionne à l'évêché de Saluces comme MARENCHUS, puis à celui de Nice en MARENGUS. Nous n'avons pas de signature autographe du prélat, mais son neveu Barthélémy, en butte au même flottement patronymique dans les documents, signe en 1641 une quittance de mandat, MARENCO. C'est cette forme qui a été adoptée par l'historien niçois Georges Doublet, aux notes duquel nous avons puisé et qui est la traduction directe du Marencus latin qui figure dans l'acte émané de l'évêque lui-même en 1642 cité ci-dessus. Nous avons donc suivi G. Doublet en cela (4).

Les mêmes difficultés surgissent quant au prénom de notre personnage. C'est JACOBINUS dans la notice de sa translation de Saluces à Nice, comme dans la bulle de sa nomination adressée aux niçois et dans l'acte du 13 octobre 1642 déjà cité. Mais lui-même signe JACOBUS, sans marquer d'abréviation, forme que reprend Mgr. Provana. Le 28 décembre 1640 le comptable du Conseil de Ville le nomme GIACOBINO, le 5 novembre 1638 GIACOBINO. La visitandine historienne dit JACOBIN en français. L'érudit Henri Sappia, fondateur du Nice-Historique en 1898, choisit un simple JACOB (5). Le Conseil de Ville le 24 décembre 1636 et le 13 octobre 1638, le chanoine historien Pietro di Villa-Rey écrivent GIACOMINO (6). En 1642 l'évêque signe un document JACOBUS et G. Doublet comme l'archiviste Henri Moris ont donc utilisé la forme française JACQUES (7). Plutôt que Jacques ou Jacquemin nous préférons Giacomino, forme qui revient le plus souvent dans les orthographe italienne, latine ou française et qui est celle qu'on devait utiliser à son endroit communément de son temps.

La famille MARENCO

Giacomino Marengo est né à Mondovi entre 1569 et 1572 (8) ; comme nous le verrons les mentions indiquant son décès lui donnent l'une 72 ans, l'autre 75 ans. Dans le grand évêché du Piémont cispadan les Marengi, seigneurs de Roccaforte (9), portaient "de gueules au lion d'or charge d'une tierce d'azur en bande traversant". Un maure tenant de la dextre un rameau noueux constitue le cimier. Leur devise était : "Tal se me pensa batter se repent". Les Marengi de Fossano eurent les mêmes devise et armes au XV^e siècle (10).

L'acte d'inféodation du fief de La Turbie, comté de Nice, à l'évêque, le 13 mars 1640, mentionne plusieurs des ancêtres de Giacomino Marengo. Ce sont d'abord Guglielmo, Risberto et Nicolo, trois frères qui firent, en 1285, de splendides donations à l'abbaye cistercienne de Staffarda, située au nord de Saluces, puis Costanzo et Anselmo deux autres frères fondateurs et donateurs, au XIV^e siècle, d'une chapelle intérieure de la cathédrale de Turin. Bartolomeo Marengo fut vicaire-général de l'évêché de Chieri en 1366. Anselme Marengo remplit la charge de préfet des études de l'Université de Dôle où il était passé à la postérité (au XVII^e siècle). François Marengo reçut plusieurs donations et fiefs des empereurs Frédéric 1er et Frédéric II, du roi Robert de Sicile puis Raimond Marengo bénéficia à son tour des libéralités des ducs de Bourgogne Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire dans le troisième quart du XV^e siècle (11).

Qualifié simplement de "Gentilhomme piémontais" par Durante, Giacomino Marengo fut directeur des religieuses de Sainte Marguerite de Chieri, puis archi-prêtre de la collégiale de Carmagnola (12). Le 30 août 1627 il fut préconisé évêque de Saluces (13). Il fut transféré à Nice, sur sa demande semble-t-il, appuyée par le duc Victor-Amédée 1er, le 17 décembre 1634. Il n'arrivera dans sa nouvelle cité épiscopale que le 30 mars 1635. Mort le 2 janvier 1644, il a donc occupé réellement le siège niçois moins de neuf ans (14).

PREMIERE PARTIE

L'ACTION PASTORALE

L'entrée solennelle

Giacomino Marengo, que l'historien Tisserand appelle "Marengo de Montréal" (15), succède à Pierre-François Maletti sur le siège de Nice suivant la décision d'Urbain VIII qui répondait à une demande de Victor-Amédée 1er duc de Savoie (16). En décembre 1634, Marengo est à Turin où il achève de négocier son transfert et où il en attend la notification officielle. Le 15 décembre les visitandines recevaient le placet ducal les autorisant à établir une maison à Nice ; Marengo leur promet son appui. La décision était donc connue. Elle sera rendue officielle deux jours plus tard le 17 décembre 1634 (17). Ce n'est que le 5 janvier 1635 qu'une bulle papale d'Urbain VIII, fulminée à Rome, avisait les diocésains de Nice qu'il avait octroyé les pleins pouvoirs épiscopaux à Marengo (18).

Il faudra attendre plusieurs semaines pour que le diocèse voit arriver son nouveau prélat. Ce sont d'abord dix-sept charges de bagages transportées par un convoi muletier qui parviennent à Nice le 2 mars 1635 (19).

Le 28, ou seulement le 29 mars Marengo atteint les abords de la ville. Il loge à l'abbaye bénédictine de Saint Pons située dans la vallée du Paillon en amont de la cité, dans le pied-à-terre que les évêques possédaient et où notamment ils séjournaient pour préparer leurs entrées solennelles (20). On choisit pour la cérémonie le dimanche suivant, jour des Rameaux.

C'est donc le 30 mars 1635, "Dimanche des Palmes", que Giacomino Marengo effectue son entrée solennelle dans sa nouvelle ville épiscopale. Il arrive à cheval devant la Porte Pairolière ornée d'un décor de circonstance : arc de triomphe de cartons, papiers et boiseries peintes, avec rubans, feuillages et fleurs, entre lesquels figurent ses armes et des vers de bienvenue ou des prières rimées. Il descend de cheval, fait sa prière, se remet en selle et, par les rues de la Pairolière et du Collet, se dirige vers la cathédrale. Arrivé devant l'édifice, il descend de cheval. Intervient alors un intermède pittoresque : des soldats allemands en armes qui participaient à son escorte prirent le drap de taffetas blanc qui recouvrait la monture et frappèrent cette dernière de la main pour la faire avancer et l'emmener, comme la coutume le leur permettait dans ces circonstances ; mais ils furent joués par un estafier du prélat qui eut le temps de sauter dessus et de la conserver ainsi à sa Grandeur (21).

L'accueil de nouveaux ordres religieux

Dès son arrivée G. Marengo eut à régler un différend qui traînait depuis près de deux ans entre deux ordres religieux. Fin janvier 1633 étaient arrivés à Nice simultanément, porteurs de lettres patentes, les délégués de deux ordres religieux désirant s'établir en ville : les augustins-dechaux recommandés par Victor-Amédée 1er et les minimes nantis aussi d'une introduction ducale mais soutenus plus particulièrement par la duchesse Chrétienne de France. Les uns et les autres procèdent à une installation provisoire. Cependant les augustins-dechaux s'établissent dans une maison contigue à la chapelle urbaine des capucins. Ceux-ci protestent aussitôt et, soutenus par les autres branches de l'ordre franciscain présentes à Nice et à Villefranche, réclament le départ des augustins-dechaux. Le siège épiscopal étant vacant, l'affaire traîne. Les suppliques auprès de Turin se multiplient, tandis que les édiles niçois ne cachent pas que l'inflation religieuse de la ville est à son comble (22).

Le 30 mars 1635, le duc de Savoie écrit au Gouverneur de Nice et à l'évêque à propos de ce problème. En dépit de l'appui qu'il concède aux augustins-dechaux, il préconise, si la ville est trop pauvre pour nourrir un tel nombre de Mendiants, de renvoyer les augustins-dechaux arrivés depuis peu mais pas les capucins installés depuis plus de quatre-vingts ans à Nice. Diverses personnalités locales interviennent en faveur des augustins-dechaux auxquels néanmoins Mgr. Marengo donne l'ordre de déguerpir... dans les vingt quatre heures ! (23).

A la même époque se pose la question de l'établissement d'un autre ordre religieux à Nice. Mais il s'agit de religieuses dont Nice ne comptait qu'un seul monastère, celui des clarisses. La fondation d'une maison de visitandines était envisagée depuis 1633 et bénéficiait d'un soutien considérable : celui du Gouverneur militaire du château Jean, dit Janus, de Sales, frère de saint François-de-Sales. Il était intervenu début 1634 auprès du duc qui avait accordé son autorisation définitive par un placet daté du 15 décembre de cette année. Nous avons dit que Mgr. Marengo alors à Turin avait promis son appui ; il ne reprendra pas sa parole.

Le 24 avril 1635, d'Annecy, l'évêque de Genève Jean-François de Sales autorise les visitandines savoyardes à collaborer avec celles de Marseille pour fonder, avec l'agrément de Mgr. Marengo, la maison niçoise (24).

C'est à ce propos, sans doute, que, le 3 mai, Marengo monte, à cheval, au château (25), en compagnie du chanoine François Bonta, curé de la cathédrale, pour y visiter le Gouverneur Janus de Sales. Quelques jours plus tard, l'évêque conclut, dans son palais épiscopal, avec le confesseur des visitandines de Marseille qui effectue là son deuxième séjour, la fondation du monastère qui sera placée sous le vocable de la Vierge. Et le 24 juin 1635, ce dernier donne d'Aubagne son autorisation à une délégation de visitandines marseillaises de se rendre à Nice pour établir sous l'autorité de Mgr. Marengo une nouvelle maison de l'ordre (26).

Le 25 juillet 1635, l'évêque étant absent, c'est le vicaire général du diocèse, le chanoine Honoré Rossignoli, qui se transporte à la Bourgade, au débouché du Pont-Saint-Antoine, pour y recevoir les visitandines. Quelques jours plus tard une nièce de Marengo, visitandine à Mondovi, aurait été autorisée à venir rejoindre le monastère niçois (27). Marengo devait conserver sa protection attentive à ces religieuses. On le verra présider leur transfert en grande pompe dans une construction définitive le 4 mai 1643 ; la communauté comptait alors vingt religieuses dont treize professes.

Les reliques de Ste Rosalie

Nice avait connu la peste en 1631 et obtenu du Sénat de Palerme l'obtention de reliques de sainte Rosalie, l'une des protectrices réputées les plus efficaces contre ce fléau. La municipalité avait fait le voeu d'aménager une chapelle dédiée à la sainte dans l'église du couvent des cordeliers. Dès 1632, le peintre-fustier Joannès Rocca exécute une sainte Rosalie et le 4 septembre on célèbre solennellement, en l'église Saint François, l'anniversaire de la délivrance de l'épidémie (28).

Les reliques ne sont reçues à Nice que le 11 novembre 1635. Mgr. Marengo les accueille sur la plage des Ponchettes. L'évêque, en accord avec le chapitre, avait décidé que, selon le voeu municipal, les reliques seraient déposées à Saint François. Mais il change d'avis et décide de transférer le voeu sur la cathédrale Sainte Réparate dans une belle chapelle qui serait bâtie à l'emplacement des orgues. La municipalité proteste. Il menace aussitôt d'interdire non seulement les processions relatives à ce voeu mais aussi celles de l'Assomption, de saint Roch et de saint Sébastien (29). Le Conseil de Ville accepte le transfert et décide que les reliques seront placées dans une chasse avec serrure dont on fera cinq clés : une pour chacun des syndics et la cinquième pour l'évêque ; en son absence cette clé sera détenue par le chapitre. Il souligne que les reliques appartiennent à la ville. Néanmoins les cordeliers recevront les quinze ducats prévus par le voeu (30).

L'évêque demande alors à la confrérie du Saint Sacrement, qui est municipale, de recevoir dans sa chapelle intérieure de la cathédrale, l'autel de Sainte Rosalie et la chasse. Les prieurs acquiescent. L'autel sera établi dans cette chapelle, vers l'évêché et du côté du midi (31).

Le 22 juin 1637, le peintre Jean-Gaspard Balduino reçoit de la ville 77,17 livres pour un tableau de sainte Rosalie destiné à la cathédrale (32).

Dès le 17 novembre 1635 l'évêque porte en procession, sous un dais tenu par les syndics, les reliques jusqu'au Pré-aux-Oies où de nombreux pestiférés avaient été ensevelis entre mai et septembre 1631. On revient ensuite à la cathédrale où le R.P. Peyre, jésuite, prononce un sermon. Chanoines et syndics baisent les reliques qui sont offertes à la vénération de la foule (33).

Cependant les cordeliers privés de la présence bénéfique de ces reliques dans leur église devaient obtenir une revanche. François Barralis, riche commerçant originaire de Lucéram, établi à Palerme et entretenant des relations commerciales continues avec Nice, propose en 1638 aux syndics de leur envoyer une statue contenant d'autres reliques de la sainte palermitaine. Le 9 mai 1638, le Conseil charge les syndics de s'entendre avec l'évêque sur la manière de recevoir ce don et la Ville met comme condition que la statue soit bien déposée à Saint François. Marengo accepte. Le 28 octobre il accueille une statue de sainte Rosalie couronnée d'argent contenant des reliques ; elle fut placée chez les cordeliers. Il y eut dès lors deux reliquaires de cette sainte à Nice (34)

D'autres reliques célèbres devaient être obtenues par la Ville sous l'épiscopat de G. Marengo, celles de saint Vincent. Elles sont dues au Grand Maître de l'Ordre de Malte Jean-Paul Lascaris qui les fit retirer des catacombes de Callixte à Rome, authentifier et acheminer à Nice par voie de mer (35). Marengo les reçoit le 13 octobre 1642 sur la plage des Ponchettes. Accompagné de la plupart des religieux niçois, il les précède jusqu'à la cathédrale. Là elles sont examinées par le médecin César Cappello, offertes à la vénération des fidèles et placées dans la chapelle Sainte Rosalie en attendant l'érection d'une chapelle particulière (36). Ce ne sera jamais fait. Le prince Maurice de Savoie participa avec sa suite à la cérémonie, précéda le dais dans la procession et fut le premier à baiser le reliquaire. La Ville fit tirer dix-huit coups de mortier et sept de canon en cette circonstance. La chasse particulièrement somptueuse aurait coûté 4.000 ducats (37).

Une affaire d'inquisition

Neuf mois après son arrivée à Nice Mgr. Marengo publie un édit général de l'inquisition qu'il fait imprimer à Coni (38). Le 12 mai l'édit est affiché à la porte des églises niçoises. Le Conseil de Ville réagit aussitôt. Il prétend s'opposer à ce que l'autorité de l'Inquisition, qui n'a jamais été reconnue à Nice, y soit introduite par Marengo et charge les syndics de protester auprès de l'évêque. Des avocats sont nommés pour suivre l'affaire (39).

Celle-ci n'eut pas de suites immédiates. Mais elle rebondit lorsque le 2 décembre 1638 la duchesse-régente Chrétienne de France écrit de Turin pour prier de favoriser l'action du Père inquisiteur de Nice (40). Le 18 décembre le Saint Office écrit de Rome à propos de litiges qui l'opposent au vicaire de l'Inquisition de Nice. En fait il s'agit d'une affaire compliquée.

Le 1er janvier 1639 Mgr. Marengo fait saisir tous les papiers de Pierre Gilletta, prieur de Levens, que la régente avait ordonné d'emprisonner avec l'approbation du Saint Siège. L'ordre fut apporté de Turin par Jean Baptiste Richelmi, docteur-ès-lois. Gilletta était accusé d'avoir apostasié à Genève, de s'y être marié, d'être revenu au catholicisme et d'avoir reçu la prêtrise dans des conditions irrégulières. En fait il aurait abjuré la foi calviniste entre les mains de saint François-de-Sales dès le 16 juin 1608 (41).

Deux caisses des papiers de Gilletta, mises sous scellés en présence du chanoine Balduino, prieur capitulaire, sont portées le 9 janvier 1639 chez Marengo pour y être examinées (42). Gilletta avait été incarcéré dès le 1er janvier sur ordre de l'évêque. Il sera relâché sur décision de la cour de Turin le 20 août 1639. Sa bonne foi avait été reconnue ; il s'agissait en fait d'une vieille affaire qui faisait long feu. C'est un rare épisode de l'inquisition à Nice où elle connut peu de développements (43).

Rapports avec le Conseil de la Ville

Les rapports de Marengo avec la ville de Nice demeurèrent en général bons. De nombreux mandats de paiements, quelquefois élevés, témoignent notamment de ces relations. Aucune discussion ne devait jamais intervenir à ce propos. En 1638 par exemple la Ville règle à l'évêque 1.000 livres d'argent. Le prélat prête souvent des grains pour permettre à la Ville de faire la soudure ; celle-ci le rembourse dès que possible (44).

Nous n'avons relevé que peu d'indications sur les relations entre conseil et évêque ; il s'agit surtout de privilèges à préserver, dont on sait combien les Niçois faisaient preuve de vigilance à ce propos et aussi bien vis-à-vis de leurs souverains.

Le 1er juillet 1635, le Conseil de Ville charge les syndics de remercier l'évêque pour le bref du jubilé qu'il a obtenu, de lui en rembourser les frais, mais de protester contre la prétention du Vicaire général à soumettre les niçois aux dîmes des grains, des légumes et des vins (45). Le 12 juillet Mgr. Marengo rend une ordonnance relative à l'ordre à suivre pour le paiement des dîmes, et le 13 juillet une autre contre les inconfès, concubins, adultères et époux séparés (46).

Le 11 novembre 1635, le Conseil charge les syndics de protester auprès de l'évêque qui se fait accompagner, lors des processions, par un prêtre à ses côtés, ce qui va à l'encontre des traditions (47).

Rien de bien grave en somme ; quelques points de détail des privilèges locaux que l'évêque depuis peu à Nice devait ignorer.

Pastorale monégasque

La situation administrative religieuse de la seigneurie de Monaco était particulière : elle se partageait entre les diocèses de Nice pour ce qui était du Rocher, des Condamines et des Spélugues (l'actuelle Principauté) et de Vintimille pour ses villes de Menton et Roquebrune (48). L'autorité de Mr. Marengo, si elle se limitait donc à Monaco, les autres quartiers peu peuplés n'ayant que trois chapelles rurales, lui occasionnait de fréquentes visites auprès de la famille Grimaldi. Ses relations avec Honoré II furent empreintes de la plus étroite amitié. Nous avons donc relevé à part quelques traits de la pastorale monégasque de Mgr. Marengo qui illustrent l'attention qu'il portait à cette paroisse. L'évêque était installé à Nice depuis moins de deux mois qu'Honoré II de Monaco l'invitait à commencer sa première tournée pastorale par Monaco. Le 29 mai 1635, Marengo est sur le Rocher où, dans l'église Saint Nicolas, il administre la confirmation. A cette occasion les syndics lui demandent l'autorisation de célébrer chaque année la fête du Bienheureux Louis de Gonzague dont la Maison est apparentée à celle de Monaco. L'évêque acquiesce. Cette demande se fit officiellement dans la chambre du château qu'avait occupé un siècle plus tôt Stefano Grimaldi, seigneur de Monaco, tuteur de l'héritier du titre, Honoré 1er, à partir de 1532 et qui avait transformé la vieille forteresse médiévale en palais (49). Le 30 juin l'évêque revient à Monaco où il bénit divers objets, notamment trois grands tableaux commandés par les Grimaldi successivement à Milan en 1628, à Gênes en 1630 et à Naples, une "Pieta", en 1634.

Le 1er février 1637 Mgr. Marengo confirme à Saint Nicolas (50). Le 26 janvier 1638 il embarque, avec deux chanoines et le "musico" de la cathédrale, sur une felouque envoyée par Honoré II pour venir présider à Monaco la fête de sainte Dévote qui traditionnellement se déroule le 27, depuis le Moyen-Age. Deux ans auparavant il avait, d'ailleurs, inauguré la première procession des reliques de la sainte depuis la chapelle élevée dans la campagne au débouché du vallon des Gaumates. Le 28 janvier Mgr. Marengo est encore à Monaco où il confirme. Il reviendra probablement chaque année présider la Sainte Dévote ; nous en avons confirmation pour 1640, année où commencèrent d'être frappées des monnaies à l'effigie de la sainte avec en Latin l'invocation : "Protège nous contre l'ennemi" (51). Cette année-là encore, il séjourne quarante huit heures sur le Rocher. Il y arrive le 26 janvier sur le brigantin d'Honoré II. Le 27, il célèbre la messe assisté de trois chanoines. Quatre chanteurs de la maison du cardinal Maurice de Savoie se produisent. Honoré II est accompagné de son fils Hercule, d'André Grimaldi de Beuil (52). Il porte en procession les reliques et bénit le drapeau d'Honoré (53).

Le 24 juillet 1641, Honoré II ayant reçu les reliques de sainte Aurélie, extraites des catacombes de Calixte et données en 1617 au génois Hyacinthe Massa, il en réclame l'authentification. Marengo accepte et demande au prince de lui envoyer son brigantin pour venir à Monaco. Les 3 et 4 août l'évêque est l'hôte d'Honoré II. La translation à lieu le 4, après visite des reliques dans la chapelle castrale Saint Jean et examen des médecins. Le dimanche 4 août les reliques sont placées dans un reliquaire et installées en l'église Saint Nicolas en grande pompe (54).

Ce ne sont ni les seules, ni les dernières mentions de déplacement de Marengo à Monaco. Nous en évoquerons d'autres dans le cadre de l'action politique du prélat. Ce sera encore l'occasion d'exercer sa charge pastorale dans le fief du prince (55) mais les raisons principales des déplacements seront alors diplomatiques. Déjà cette fréquentation assidue du Rocher indique les liens d'amitié qui rapprochaient Giacomino Marengo d'Honoré II.

Le dernier acte pastoral de Marengo concernant Monaco date du 16 novembre 1643. A la suite d'une supplique qui lui est adressée, il permet d'ériger dans la chapelle Sainte Dévote une confrérie de Notre-Dame du Mont Carmel. Il mourrait un mois et demi plus tard (56).

DEUXIEME PARTIE

LE SEIGNEUR

Giacomino Marengo, comte de Drap

Devenu évêque de Nice Giacomino Marengo obtenait à titre personnel le fief de Drap, dans la vallée du Paillon, avec le titre de comte. Il dispose sur le finage de cette communauté d'un château qui sera sa résidence d'été et où il séjournera à son gré et en particulier lors de la levée de ses droits (57).

Il reçoit l'hommage de ses vassaux. Ainsi le 10 octobre 1640, dans son château de Drap, en présence de l'avocat-général et sénateur Antoine Bareilo, délégué des princes de Savoie le Cardinal Maurice et Thomas-François, son frère, tuteurs de leur neveu S.A.R. Charles-Emmanuel H, le bayle, les syndics et les conseillers ainsi que divers particuliers drapois prêtent hommage et serment de fidélité à l'évêque (58).

En juin 1641, G. Marengo achète pour 300 ducats une propriété à Drap au quartier dit "Al Castello", donc proche du château. Cette propriété avait d'abord été acquise le 19 janvier 1638 par l'un de ses parents, peut-être un neveu, Jean-Baptiste Marengo, mais la vente avait été cassée car le paiement n'était pas intervenu dans les délais prescrits. L'évêque a peut-être voulu rattraper l'engagement devenu caduc (59).

Le territoire de Drap était riche en gypse, en pierre à plâtre et en pierre à chaux, si bien que les Niçois viennent s'y approvisionner souvent. C'est le cas pour des chantiers municipaux. En juillet et août 1640, la Ville qui a besoin de chaux vient en chercher à Drap et elle paie le 12 août 55 florins à l'évêque, puis le 19 août elle réitère avec 114 florins. Il en est de même en 1643, le 1er janvier 1644, etc. (60).

D'autre part la Ville paie à l'évêque 36 livres par an pour jouissance de biens de Drap dont il a juridiction. Nous avons mention de ces versements en date des 24 décembre 1636 pour quatre ans (144 livres), 13 octobre 1638 (72 livres), 28 décembre 1640 (36 livres) paraphés par Marengo (61).

Les biens piémontais

L'évêque a conservé des relations et des revenus à Saluces, à Mondovi et dans d'autres petites localités piémontaises. Le 19 février 1639, ne pouvant se rendre pour ses affaires à Saluces, Mondovi "et autres lieux du Piémont", il choisit comme procureur Benoît Cigna, théologien réputé, chanoine du chapitre cathédral de Saluces. Il s'agit de la revente d'un capital de 1.500 écus placés à 8 % sur Saluces. Puis il charge son mandant de fonder un juspatronat laïc en lui assignant deux fermes du hameau de Margharita au diocèse de Mondovi (62), qu'il avait achetées au trésorier Jean-François délia Valle son parent. B. Cigna doit encore acheter un cens sur Mondovi pour 1.000 doubles d'Italie et le donner à une personne désignée par l'évêque, puis il doit faire établir l'acte d'achat des fermes ci-dessus et les payer et enfin retirer ou percevoir tout ce qui est dû à Marengo dans ces possessions. L'acte est enregistré par le notaire J.B. Alberto (63).

Le 24 mai 1640, G. Marengo charge un autre chanoine du chapitre de Saluces, Jean-Baptiste Régis, ainsi que Bernardin Maghino, procureur et Albert Torriglia de Villanova Asteggiana, de prendre en son nom l'investiture de ses deux fiefs piémontais, lui-même ne pouvant se rendre à Turin ; l'acte est passé au Palais épiscopal, le colonel Esprit Achiardy et le prieur de La Tour étant témoins (64).

Giacomino Marengo, baron de la Turbie

Le 13 mars 1640, pour récompenser sa fidélité et ses services diplomatiques, le cardinal Maurice de Savoie et son frère le prince Thomas inféodent la Turbie avec le titre de baronnie à l'évêque. Ils lui permettent d'en disposer en faveur de la personne de son choix. A cette occasion ils formulent les plus grands éloges de plusieurs ancêtres du prélat que nous avons mentionnés ci-dessus (65). La Chambre des Comptes enregistre l'investiture (66) et enfin le Sénat de Nice entérine le 19 mai 1640 (67). Mais Marengo semble ne pas avoir attaché grande importance à ce fief et à son titre. Dans les actes, il est effectivement qualifié de baron de la Turbie jusqu'au 18 juin 1640. Le 16 novembre de cette même année, un acte indique que "les princes Maurice, cardinal, et Thomas-François tuteurs, administrateurs et gouverneurs des états de S.A.R., ayant vu les mérites de l'évêque G. Marengo, ont donné au prélat le fief de la Turbie avec titre de baronnie dont il prit possession. L'évêque le donne à son neveu, Barthélémy Marengo, docteur-ès-lois, fils de feu Etienne et, en cas d'empêchement, à un autre de ses neveux Melchior délia Valle, fils de Jean-François, de Mondovi, qui, dans ce cas, prendrait le nom des Marengo et leurs armes "Sans les mélanger". L'acte est passé au Palais épiscopal (68).

Mais point fut besoin de cet accord puisque Barthélémy Marengo reçut l'investiture du fief de son oncle et paraît dans les actes avec ce titre à partir du 3 septembre 1641. L'évêque ne fut "baron de la Turbie" que moins d'un an.

TROISIEME PARTIE

L'ACTION POLITIQUE : LE DIPLOMATE

Situation politique du duché de sa voie à la fin du règne de Victor-Amédée 1^{er}

Giacomino Marengo avait réclamé son transfert du siège de Saluces sur celui de Nice en 1634. Il fut appuyé par le duc Victor-Amédée 1er qui soutint cette demande auprès d'Urbain VIII. Cela indique déjà que le prélat était bien introduit auprès des souverains savoyards. Le rôle politique qu'il jouera ensuite, confirme ces relations privilégiées. C'est certainement l'aspect le plus intéressant du bref épiscopat niçois de Marengo.

Victor-Amédée 1er (1587-1637), duc à partir de 1630, avait épousé Chrétienne de France (1606-1663), fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, sœur de Louis XIII qui, le titre d'"Altesse Royale" ayant été adopté en 1632 par les souverains savoyards, sera la première "Madame Royale". Peu après son avènement Victor-Amédée 1er signait avec Louis XIII le traité de Cherasco (1631) qui laissait le Montferrat indépendant et surtout cédait la forteresse de Pignerol à la France. Les frères du duc critiquèrent violemment cet accord et l'un d'eux, le prince Thomas de Carignan, de dépit, émigra du côté espagnol. Il reprochait au duc de se laisser influencer par sa femme. Désormais la Maison de Savoie devait durant soixante ans graviter dans l'orbite française. Richelieu impose en 1635 au duc l'alliance de Rivoli contre la Maison d'Autriche. Et c'est en entrant en campagne que, tombé malade, Victor Amédée 1er meurt près de Milan en 1637.

Chrétienne de France devient régente au nom de François-Hyacinthe, puis, ce fils aîné étant mort en 1638, au nom du cadet Charles-Emmanuel. Elle assumera cette fonction jusqu'en 1648 sans dénoncer les accords passés avec son frère, mais sans lui céder non plus le moindre des intérêts savoyards. Cependant ses deux beaux-frères désiraient diriger la politique extérieure du duché et renverser les alliances (69). Ayant été écartés par la régente, ils complotent avec l'Espagne pour s'emparer du Piémont par la force et assiègent Turin. De son côté Richelieu tente de subjuguier la Régente qui manoeuvre habilement pour lui résister mais qui devra accepter que les troupes françaises du comte d'Harcourt dégagent Turin, puis combattent l'influence espagnole en Italie du Nord.

Tandis que le prince Thomas de Carignan manoeuvre en Piémont à la tête d'une partie des troupes de Philippe II, le prince-cardinal Maurice de Savoie s'est retranché à Nice qui se trouve ainsi mêlée (malgré elle !) à la guerre civile dans laquelle les "Principisti" pro-espagnols s'opposent aux "Madamisti" tenant de la Régente et qualifiés par les premiers de pro-français. Nice devient donc, à l'écart des campagnes militaires, la capitale de l'opposition. C'est dans ce contexte délicat que Giacomo Marengo va devoir évoluer (70).

Les hautes relations de Mgr. Marengo

Soulignons d'abord que l'évêque entretient des relations très amicales avec les autorités en place. Tout d'abord avec le prince-cardinal Maurice de Savoie, nous le verrons, ensuite avec le gouverneur militaire du château-citadelle de Nice Janus de Sales nous l'avons dit ci-dessus, mais aussi avec le gouverneur du fort de Saint Hospice (71). Il est en effet parrain de son fils, André Alessandro de Alessandri, baptisé en 1637 par le chanoine 3.B. Baldoïno, prieur capitulaire, et le R.P. Guillaume Cotto, carme régulier, curé de la paroissiale San Giaume ; la marraine est Anne Françoise épouse du sénateur Jérôme-Marcel Vivaldi (72).

Plus important, nous l'avons vu célébrer le 27 janvier 1640 à Monaco la messe de la Sainte Dévote devant le prince et sa famille, mais également André Grimaldi de Beuil condamné à mort par le Sénat de Nice sur ordre du duc, le 2 janvier 1621 et banni du Comté (73). Or le 6 mai 1640, G. Marengo baptise, à la cathédrale Sainte Réparate, Maurice Grimaldi de Beuil, né le 26 avril, fils d'André ; le parrain n'est autre que le prince-cardinal Maurice, la marraine Lucrece de La Malle, tante de l'enfant et pour l'heure célibataire (74).

Le 27 janvier 1640, l'évêque préside l'enterrement du chevalier Janus de Sales, inhumé dans l'ancienne cathédrale Notre-Dame de l'Assomption au château. Il se préoccupe ensuite de vendre certains de ses biens et d'utiliser 1.000 écus, que le chevalier a laissé, afin de régler de ses dettes en Savoie.

Nous avons relevé les liens qui unissaient le prélat au prince de Monaco Honoré II dont la politique du moment était pro-espagnole. Proche à la fois de la Régente et de ses représentants, du prince Maurice et de ses partisans, Giacomo Marengo saura manoeuvrer habilement ; il sera l'un des artisans de la réconciliation des deux partis et du rétablissement de la paix civile.

Le 4 octobre 1637 l'évêque est informé de la maladie grave de Victor-Amédée 1er et ordonne que toutes les messes soient dites pour son rétablissement. Le 10 octobre Marengo est informé directement, par un courrier venant de Turin, du décès du monarque. Trois jours plus tard, le 13, il se met en route pour Turin en compagnie du premier syndic niçois J. François Cays. Il présente ses condoléances à la Régente puis, le 18 octobre, il concélébre la messe solennelle de funérailles avec l'archevêque de Turin et les évêques d'Aoste, de Fossano, de Mondovi (Charles-Antoine Ripa), de Saluces (Antonio Bellino) et d'ivrée ; y assistent également Philibert del Carretto, gouverneur de la ville et comté de Nice et Jérôme-Marcei Vivaldi, sénateur à Nice.

Le 22 décembre 1637 Mgr. Marengo prête serment de fidélité au jeune duc François-Hyacinthe, âgé de cinq ans. Il passe les fêtes de Noël dans la capitale et dans la nuit du 31 décembre 1637 il reprend la route de Nice (75).

Mgr. Marengo évite le pillage de Nice

L'année 1638 n'apporte pas de troubles à Nice, mais, dès le 3 juin 1638, l'alliance qu'elle signe avec Louis XIII dans la lutte contre l'Espagne consomme la rupture entre la Régente et les deux princes de Savoie.

Autour du 28 mai 1639 arrive à Nice l'abbé Buschet, envoyé des princes Thomas et Maurice, dont il apporte des lettres qui annoncent que Nice risque d'être envahie par les Français. Mgr. Marengo accompagne et assiste Buschet dans sa mission. Ce dernier remet un message successivement aux gouverneurs de la citadelle de Villefranche, du fort de Saint Hospice, puis au marquis de Bemezzo, gouverneur de la Ville et du Comté, qui le fait arrêter. Peut-être grâce à l'évêque il est libéré et peut se rendre, avec Marengo, auprès d'Honoré II pour y continuer sa négociation. Le 29 mai, le Conseil de Nice délibère et consigne que la veille, le 28, appelés chez le Gouverneur Bernezzo, les syndics avaient été introduits dans la chambre où était retenu le R.P. Buschet qui les avait félicités de la part des princes et les avait encouragés à repousser toutes troupes étrangères. Les syndics s'étaient vus remettre une lettre de chacun des deux princes adressée aux syndics et aux niçois, mais étaient sortis sans les ouvrir ayant entendu dire que Bernezzo et les gouverneurs du Château et des forts avaient fait de même. Et le Conseil décide de renvoyer ces missives à la Régente sous couvert du Gouverneur (76). On saura le 13 juin qu'elles furent saisies à Coni sur l'ordre du prince Thomas. Certains historiens ont conclu hâtivement, sur cet épisode, que Mgr. Marengo avait soutenu la cause de la Régente contre ses beaux-frères (77) ; nous verrons que son rôle fut plus subtil.

Le 4- juin 1639 le Conseil décide de réunir 500 hommes de milice pour garder la ville que les Français, massés à Antibes, menacent. Le procès-verbal indique qu'en définitive on s'est contenté de lever 300 hommes dans le Comté et de les loger à Nice. De son côté l'évêque offre 200 stara de grains et 600 doubles qu'il avait dans le magasin de la Ville. Les syndics vont au Palais épiscopal le remercier de cette offre généreuse (78).

Pendant ce temps, la Régente voulant mettre une garnison française à Nice et devant les dispositions prises par la Ville, Louis-Emmanuel, comte d'Alais (79), gouverneur de la Provence, convoque la noblesse provençale au Muy et avec des troupes traverse le Var et se déploie devant Nice.

Mgr. Marengo et les syndics sortent de la ville et viennent assurer au comte d'Alais que la population ne prend le parti ni de la France, ni de l'Espagne mais reste fidèle au prince légitime le duc Charles-Emmanuel (alors mineur, il a cinq ans) et donc reste fidèle à la Régente. Le comte d'Alais renvoie ses troupes ; le pillage de Nice est évité (80).

Mgr. Marengo favorise l'installation du prince Maurice à Nice

Le 6 août 1639 le prince-cardinal Maurice est à l'abbaye de Saint Pons, avec une importante escorte armée. Il envoie demander au gouverneur militaire du Château, de qui dépend aussi l'enceinte de la ville, Janus de Sales, qu'on lui ouvre les portes de la ville. Le Gouverneur refuse mais propose au prince une entrevue.

L'évêque se rend à Saint Pons, avec trois représentants des syndics et 25 mousquetaires, pour baiser la main du prince-cardinal (81). Ce dernier prend Marengo par le bras et lui dit : "Andiamo, che se entrete voi, entrero anch'io"

("Allons y, si vous-même entrez, j'entrerai bien aussi !"). Ils trouvent la Porte du Pont fermée. Des pêcheurs, sans doute requis par l'évêque, leur ouvrent la Porte Saint Eloi à coups de masses de fer. L'évêque est-il encore intervenu pour éviter tout affrontement ? Nous n'en avons pas l'indication, mais la fuite du gouverneur du Comté, Bernezzo, en barque, de Lîmpia à Villefranche où il est accueilli par des volées de pierres et son repli sur Antibes tend à le prouver, d'autant plus que le prince-cardinal loge ce jour-là au Palais episcopal (82).

Le 7 août les places de Villefranche et Saint Hospice se livrent au prince-cardinal ; leurs gouverneurs sont aussi des amis de l'évêque. Le 12 août, en présence de Mgr. Marengo, le Sénat du Comté prête serment de fidélité au duc Charles-Emmanuel II entre les mains du prince Maurice (83).

Restait le gouverneur militaire, Janus de Sales, ami de l'évêque, qui s'était retranché dans le château (84). Le 16 août, le prince Maurice délègue Marengo pour traiter avec le Gouverneur ; le prélat se rend du côté de Lympia sous les murs du château près de la porte de la citadelle. Il obtient d'être reçu en compagnie du prince dans la forteresse et il garantit que les droits de Charles-Emmanuel II n'en souffriront pas. L'entrevue a lieu le 1er septembre (85). Là encore le rôle joué par Marengo paraît déterminant ; Janus de Sales restera en place jusqu'à sa mort en janvier 1640 et l'évêque liquidera sa succession, nous l'avons dit. Son rôle diplomatique auprès du prince-cardinal va s'affirmer.

Le conseiller politique du prince Maurice

Le 11 septembre 1639 l'évêque se rend sur la plage des Ponchettes pour y accueillir Honoré II de Monaco venu, sur une felouque escortée d'un brigantin "bien armé à cause de la peur qu'on avait des français", baiser la main du prince-cardinal. Mgr. Marengo reçoit le prince de Monaco à déjeuner au Palais episcopal ; les plats sont envoyés des cuisines de la résidence du prince Maurice. La visite protocolaire a lieu l'après-midi, puis l'évêque reconduit Honoré II à sa felouque. Fin novembre c'est l'évêque qui, sur la felouque du prince Maurice qui lui a délégué deux de ses serviteurs pour l'accompagner, dont le chevalier Buschetto, et son orchestre, se rend à Monaco. Ce déplacement fait suite à une conférence, la semaine précédente, du prince et du prélat. Le 8 décembre 1639, les deux princes, Thomas et Maurice, confirment la création, le 30 avril 1559 par le duc Emmanuel-Philibert, du Collège des Docteurs de Nice en lui conférant des prérogatives et des immunités identiques à celles de Turin. Ils décident que l'évêque sera chef et chancelier de ce collège et qu'il interviendra pour la collation des grades ; en cas de vacance du siège episcopal le vicaire-capitulaire assumera cette charge (86).

Le 12 janvier 1640, Honoré II et son fils Hercule étant revenus à Nice s'entretenir avec le prince Maurice, Mgr. Marengo les raccompagne par mer jusqu'au fort Saint Hospice, y débarque et revient sur un brigantin. On sait que quelques jours plus tard il séjourne quarante-huit heures sur le Rocher à l'occasion de la Sainte Dévote.

Le 13 mars 1640 l'évêque et André Grimaldi de Beuil escortent jusqu'à Saint Hospice Valérien Sfondrato, comte de la Riviéra, seigneur des vallées d'Asti, etc., chambellan et conseiller intime du roi d'Espagne, commissaire-général des armées de Milan. 11 vient de s'acquitter pour Leganez, gouverneur général du Milanais, d'une mission auprès du prince-cardinal Maurice qui tente d'engager des négociations avec sa belle-soeur la Régente. On veut l'en détourner ; c'est d'ailleurs la seconde ambassade milanaise à ce propos. Le comte de La Riviéra transitait par Monaco où il devait conférer avec Honoré II. Marengo le laisse à Saint Hospice.

De son côté le prince Thomas avait envoyé à son frère le marquis de Bagnas-co, ancien gouverneur de la ville et comté de Nice, avec une mission identique

(87). Le même jour, on l'a vu, Marengo est fait baron de la Turbie.

Deux semaines plus tard, le 26 mars, en l'église conventuelle des prêcheurs, le prince-cardinal Maurice est fait Grand' Croix de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, peut-être des mains de l'évêque (88). Et le 6 août 1640 Mgr. Marengo préside une procession d'actions de grâces, remerciant Dieu de la présence du prince-cardinal Maurice à Nice (89).

G. Marengo ambassadeur des princes de Savoie en Espagne

Nous ignorons malheureusement le contenu des conversations de ces diverses rencontres et des entrevues auxquelles Marengo prend part. Mais dès le second semestre de 1640 l'évêque se voit confier des missions beaucoup plus importantes. En novembre il quitte Nice pour Gênes où il semble avoir rencontré notamment le prince Thomas qui concluait le 2 décembre un accord avec la Régente par lequel il s'engageait à combattre l'Espagne à ses côtés. Là encore on peut se demander si l'évêque, avec l'assentiment du prince Maurice dont l'attitude était moins radicale, n'était pas l'artisan de ce revirement. Cependant Thomas le regrettait aussitôt et se dédit immédiatement. Le 7 décembre Marengo est de retour à Nice. Il rend compte de son ambassade à Maurice et lui annonce l'arrivée de son frère Thomas et de l'une de ses soeurs "l'Infante Marie", tertiaire franciscaine (90).

Le prince Thomas débarque à Nice le 25 décembre 1640 et se rend chez son frère où se tient un véritable conseil de guerre. En effet sont réunis là Valérien Sfondrato, comte de la Riviera, commissaire-général des armées de Milan, revenu à Nice dès le 2 octobre pour dissuader Maurice de Savoie de s'entendre avec la Régente, André Grimaldi de Beuil, dont on ignore le rôle précis, le marquis de Bagnasco, conseiller de Thomas avec lequel il a voyagé, peut-être Honoré II de Monaco, chez qui Thomas s'est arrêté et sur le brigantin duquel il a rallié Nice, et Mgr. Giacomino Marengo.

Le prince Thomas avait fait escale à Oneille, puis à Monaco ; il était accompagné d'une suite imposante qui occupait trois felouques (91). Le 3 janvier 1641 l'évêque reçoit Honoré II qui arrive par mer, déjeune au Palais épiscopal et va baiser la main du prince Thomas. Le 9 janvier c'est au tour de Marie de Savoie d'atteindre Nice ; elle voyage dans le costume des tertiaires de son ordre, par humilité, et va loger à la Gabelle (92).

Le 26 mai 1641 Mgr. Marengo se rend à Monaco et là s'embarque sur une galère de la République à destination de Gênes où il va arrêter les préliminaires d'une mission diplomatique en Espagne. Il s'agit en particulier de négocier la libération de l'épouse du prince Thomas et de leurs deux fils que le prince avait remis à Philippe IV comme gage de sa fidélité. Cette libération est la première étape d'un rapprochement officiel avec la Régente (93). Ce séjour va se prolonger plusieurs semaines. Lors du mariage d'Hercule Grimaldi, fils du prince Honoré II, le 7 juillet 1641 avec Aurélie Spinola, fille d'un génois, Luc Spinola, avec lequel Marengo a des relations financières, ce dernier est absent ; c'est l'évêque de Vintimille, qui, rappelons-le, a juridiction épiscopale sur les deux tiers de la principauté monégasque d'alors, qui célèbre la cérémonie sur le Rocher. Les bans avaient été publiés le 28 juin 1641. Le lendemain des noces, 8 juillet, Louis XIII accordait certaines conditions à Honoré II en échange de sa rupture avec l'Espagne ; ce mariage avec une grande famille génoise participant au soutien qu'accorde la République à Philippe IV au lieu de pousser Honoré II vers l'Espagne va le rapprocher de la France (94).

Revenu à Nice, à une date que nous n'avons pas trouvée, G. Marengo s'embarque à Villefranche à destination de l'Espagne. Il est accompagné du comte Masserati que Thomas envoyait comme ambassadeur permanent auprès de Philippe IV (95). Le comte avait été embarqué à Savone sur deux galères qui stationnèrent à Villefranche tandis que Marengo faisait un dernier aller-retour à Monaco.

A l'issue d'une ultime conférence réunissant les princes Thomas et Maurice, le comte Masserati et Mgr. Marengo, la mission quitta Villefranche dans la nuit du 6 au 7 septembre 1641 (96).

Cette mission va se prolonger plus de sept mois. Mgr. Marengo restera absent de Nice 234 jours durant (97). Il rentre le 28 avril 1642 sur un brigantin génois et va immédiatement saluer le prince Maurice. Seule précision sur le succès de sa mission : il a obtenu du roi d'Espagne le commandement de l'armée en qualité de "général de sa Majesté Catholique" pour le prince Thomas. Marengo revient accompagné de l'abbé Boetto ; il regagne son palais épiscopal peu après son arrivée (98).

La fin de la "guerre civile" savoyarde

Début juin 1642 le comte Sirvela, nouveau gouverneur général du milanais, presse le prince Thomas de se mettre en campagne. Mais ce dernier refuse prétextant que Sirvela omet de lui accorder le commandement en chef promis par Philippe IV à "l'évêque de Nice et au comte Masserati ses ministres".

En fait le 14 juin 1642 un accord intervient enfin entre la Régente et ses beaux-frères mettant un terme à une guerre civile de près de quatre ans (99).

Et le 30 juillet, Mgr. Marengo fait chanter un Te Deum en la cathédrale Sainte Réparate, devant le prince-cardinal escorté de cinquante suisses en armes et des carabiniers de sa garde personnelle. Puis il préside une procession d'actions de grâces pour célébrer l'accord désormais confirmé.

Le traité du 14 juin fut signé par la régente Chrétienne à Turin, par le prince Thomas à Ivree et par le prince Maurice à Nice. Il prévoyait que Maurice serait reconnu lieutenant-général et gouverneur de la ville et du comté de Nice et qu'il épouserait l'une de ses nièces, Louise-Marie, fille de la Régente et de feu Victor-Amédée 1er. Thomas devenait lieutenant-général, gouverneur d'Ivree et de Bielle (100).

Le 13 septembre 1642, Mgr. Marengo reçoit Gaspard Ceschinelli, nonce apostolique à Turin, à la porte Pairoiïère (101). Il arrive de Saint Pons dans le carrosse de Maurice de Savoie. La cérémonie de la remise du chapeau et de la pourpre cardinalices a lieu à Sainte Réparate le 21 septembre sous la présidence du nonce assisté de Mgr. Marengo. Une messe suit à l'issue de laquelle le mariage est célébré par procuration ; le marquis de Pianezza représente la fiancée.

Le prince Maurice quitte Nice le 22 septembre pour Sospel où il logera dans le palais du comte Ricci des Ferres qui se dresse sur la place Saint Michel face à la cathédrale. Le mariage véritable a lieu le 29 septembre ; il est béni par le nonce et se déroule dans la chapelle privée de J. François Blancardi, celui-là même qui succédera à Barthélémy Marengo, neveu du prélat, sur le fief de la Turbie.

Toujours logés au palais Ricci des Ferres, les jeunes époux (lui a 50 ans, elle seize !) séjournent cinq jours à Sospel avant de revenir à Nice où ils arrivent le 5 octobre et s'installent dans la résidence privée du Prince (102).

Le 28 septembre 1642 Marengo faisait chanter un nouveau Te Deum, à la fois pour le traité du 14 juin et pour la prise de Perpignan tombé le 9 septembre devant les armées de Louis XIII (103). La principale action diplomatique de Giaco-mino Marengo est achevée. Elle n'est pas négligeable sans être, on s'en doute, absolument déterminante. L'évêque se présente surtout comme le représentant des intérêts de Maurice de Savoie (104). Grâce à ce rôle et aux relations qu'il entretient avec Honoré II de Monaco, il obtient la confiance du prince Thomas. Mais dans le règlement de ce qu'on a appelé la Guerre civile des Etats de Savoie, une part essentielle revient à Jules Mazarin, prélat-diplomate négociateur de la paix de Cherasco en 1631, vice-légat du pape en Avignon en 1634, nonce apostolique auprès de Louis XIII en 1635-36. Naturalisé français en 1639, cardinal en 1641 il contribua à gagner Maurice et Thomas de Savoie à la cause de la régente Chrétienne, à réaliser un accord entre eux, qui détachait les deux princes de la Maison d'Autriche. Il est possible que Marengo l'ait rencontré lors de ses déplacements préliminaires à Gênes.

CONCLUSION

DERNIERS ROLES ET MORT DE MGR. MARENCO

Mgr. Giacomino Marengo avait de solides relations dans la capitale génoise notamment auprès de la puissante famille des Spinola. Nous avons dit qu'en 1641 il était le créancier de Luc Spinola et que cette année là, absent de son diocèse, il délégua l'évêque de Vintimille pour bénir l'union d'Aurélie Spinola avec Hercule, fils du prince de Monaco, sur le Rocher. Le 1er septembre 1642 Marengo intervient dans un différend qui oppose la ville de Nice aux Spinola au sujet d'une dette que les syndics prétendent avoir réglé. L'évêque s'offre d'ailleurs pour aplanir toute difficulté pouvant surgir à l'avenir entre la Ville et les Spinola de Gênes (105).

Le 12 octobre 1643 Mgr. Marengo, une fois de plus, arrive à Monaco. Il a voyagé sur la felouque qu'Honoré II lui a envoyée. Au port, il est reçu par Pierre-Antoine Silva, grand-camérier du Prince. Au palais, Honoré II et son fils Hercule, eux-mêmes, l'attendent au pied de l'escalier d'honneur. Le prélat vient baptiser le premier enfant d'Hercule et d'Aurélie. Il trouve là le comte d'Alais, gouverneur de la Provence, venu avec sa femme pour représenter, à la cérémonie, Louis XIV et sa mère Anne d'Autriche, alors régente.

Il faut dire qu'Honoré II avait, le 22 mai 1642, été créé chevalier du Saint Esprit par Louis XIII, puis duc de Valentinois, comte de Carladez ; pour son fils Hercule la terre des Baux-en-Provence était érigée en marquisat et le roi de France avait accepté d'être le parrain du futur nouveau-né.

C'est donc le 13 octobre 1643 que Mgr. Marengo baptise l'enfant, assisté des évêques de Fréjus et de Glandèves (106) et des trois principaux chanoines du chapitre niçois : le prévôt, le vicaire-général et le curé de Sainte Réparate. Il s'agit donc d'une cérémonie grandiose. Le lendemain l'évêque bénit le tabernacle de la chapelle de la Miséricorde, siège de la confrérie des Pénitents Noirs dont le prince Honoré II est le premier prieur (107). Puis il passe à la chapelle Sainte Barbe, à l'autre bout du Rocher, pour en bénir les ornements. Il rentre à Nice sur la felouque de S.A.S. (108).

Nous avons dit qu'un mois plus tard le 16 novembre 1643, Mgr. Marengo autorisait une confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel à s'ériger dans l'église de Monaco ; ce sera son dernier acte officiel. En juillet-août il avait enfin autorisé les augustins-déchaux turinois, qu'il refusait depuis plus de dix ans, à s'installer à Nice ; mais quand en décembre ils sont mis en possession du site définitif de leur couvent, c'est le chanoine-sacriste Erige Gente qui officie. Marengo, qui avait inauguré son épiscopat niçois en chassant les représentants de cet ordre mendiant de la Ville, est alors malade et alité (109). Le 2 janvier 1644 le prélat meurt. Il est enterré le 3 dans le caveau épiscopal sis dans la chapelle du Corpus Domini, sans cérémonie particulière. Le prince Maurice devait écrire de Turin pour ordonner de l'exhumer et de lui rendre les honneurs d'usage. La Ville paya 3 livres aux trois trompettes du prince Maurice qui sonnèrent en tête de la procession funèbre, vingt et une torches et vingt quatre brandons de cire blanche y furent consummés.

Le registre des morts de la paroisse Sainte Réparate porte : "1644 gennaio, alli 3 Hlmo Rmo Giacomino Marengo, vescovo di Nizza, d'anni 72, sepolto in Santa Reparata" (110). Moins concis, le registre de l'Etat civil monégasque précise : "1644 e li 2 gennaio L'IIImo e Rmo Monsignor Don Giacomino Marengo, vescovo di Nizza, nativo del Mondovi, d'eta 75 annir in C(ommunione) S(anctae) M(atris) E(cclesiae) animam Deo reddidit, nella cita di Nizza, otto mesi pativa dolori di stomaco. Fu prelato amorevolissimo al Principe N.3., e le altre Eccellenze tutte. Ha fatte moite fontioni solemni in questa chiesa dall' aggiunta délie rella-tioni" (111).

Le chanoine-prévôt H. Rossignoli devait assurer le vicariat capitulaire jusqu'au 7 juin 1644 date de l'arrivée de Mgr. Didier Palletis, chanoine régulier de Saint Jean de Latran, successeur de Giacomino Marengo sur le siège episcopal de Nice.

BIBLIOGRAPHIE

I - SOURCES MANUSCRITES

1. Archives départementales des Alpes-Maritimes

S/série 2 3, liasse 119 : consacrée aux évêques de Nice depuis le XVe siècle à partir des notes laissées par l'érudit Georges Doublet. Une chemise rassemble de nombreux éléments concernant Giacomino Marengo ; elle a servi de base à nos recherches.

Série B, registre 8 (1634-1643) : inféodation de la Turbie à Mgr. Jacques Marengi (1640). Nomination de Barthélémy Marengo, docteur-ès-lois, en qualité de préfet de Nice (1641).

Série B, registre 51 (1761-1767) : questions posées à l'avocat Antoine Marengo nommé sénateur et patentes de Sénateur au Sénat de Nice en sa faveur (1761).

Série C (Insinuation des actes officiels) :

registre 162 (1638) - registre 172 (1646)

registre 163 (1639) - registre 173 (1646)

registre 164 (1640) - registre 174 (1647)

registre 166 (1642) - registre 183 (1653)

registre 167 (1642) - registre 190 (1657)

MORIS Henri, Inventaire des séries A et B des Archives départementales des Alpes-Maritimes antérieures à 1792, Imp. Ventre Frères, Nice, 1902 (en particulier l'introduction).

2. Archives communales de Nice

Manuscrit Pierre SCALIERO, tomes I, II et III, rédigé à Nice en 1792 : chroniques et compilation de documents originaux.

Manuscrit Joseph BONIFACY, MsA (t. I), MsE (t. IV), MsG (t. V) et t. IX, rédigés entre 1820 et 1829 : compilations systématiques de documents (les cotes d'archives indiquées sont souvent inutilisables : reclassement ou disparition des documents).

Série BB (Procès-verbaux des réunions du Conseil communal) : registre 11 (1634-1635) - registre 13 (1640-1643) registre 12 (1637-1640) - registre 15 (1635 et 1653, 54)

Série CC (Mandats de paiements des frais engagés par la Ville) : registres des années 1637 - 1639 - 1640 - 1643 - 1644 ; registre 240 (1636) - registre 241 (1638) - registre 245 (1640)

Série GG (archives ecclésiastiques) : liasse 1, pièce 4, liasse 14, pièces 1 et 2, liasse 70.

Fonds Louis CAPPATTI, série des personnalités (par ordre alphabétique) : chemise Marengo (ne contient qu'une très courte notice manuscrite).

3. Bibliothèque de Cessole, Musée Masséna, Nice

Manuscrit n° 199, Mernoria délia fondatione del..., convento di S. Gio-Batta in Nizza. fr. Archives du Palais princier, Monaco

Manuscrit de Dom Pacchiero curé de l'église paroissiale St Nicolas de Monaco, de 1635 à 1650. (Source précieuse pour tous les événements de cette époque, spécialement religieux).

Série DI, liasse 40, cahier "Decreti" ; Série DI, liasse 41.

II - SOURCES IMPRIMEES

ANONYME, Mémoires du Premier monastère de la Visitation Ste Marie de Nice, rangés par la religieuse XXX, en cette année 1709, Imp. Lersch-Emanuel, Nice, 1910. (Chronique couvrant la période 1635-1709).

BOISSON (Robert), "Sainte Dévote", in Rive Azurée, n° 10, février 1981 (mensuel monégasque ; a cessé de paraître).

BORDES (Maurice, Dirt, Histoire de Nice et du pays niçois, Privât, Toulouse, 1976.

- BRE5 (Giuseppe), Note d'archivio, Stamperia del Commercio, Nice, 1919.
- BOUCHE (Honoré), Chorographie ou description de la Provence et l'histoire chronologique du même pays, éd. L. David, Aix-en-Provence, 1664.
- CANIS (Louis), La chapelle des Pénitents Noirs de Monaco, éd. 3. Rosso, Monaco, 1954.
- CHOBAUT (Henri), Essai sur l'autonomie religieuse de la Principauté de Monaco, Monaco, 1913 (exemple. aux A.D. A.M.).
- DELLA CHIESA (Francesco-Agostino), Corona Reale di Savoia ossia relatione délie provincie..., 2 volumes, L. et B. Stratella, Cuneo, 1655-1657 (1 exempl. à la B.M. Nice).
- DELLA CHIESA (Francesco-Agostino), Fiori di blasoneria per omaz..., con i freggi délia nobilte, éd. A.F. Cavaletti, Torino, 1658 (1 ex. à la B.M.).
- COMPAN (André), Histoire de Nice et de son comté, coll. Les Régionales n° 5, éd. Serre, Nice, 1982 (3è éd.).
- DI VILLA-REY, (Pietro Michèle), Supplemento al primo volume délia raccolte di decreti, moniti, pastorali più notabili, ecc., Societatem Typographicam, Nice, 1822.
- DOUBLET (Georges), "Jacquemin Marengo", in Annuaire Catholique, année 1925, pp. 31 et suiv.
- DOUBLET (Georges), "Nice durant la régence de Chrétienne de Savoie (1637-1648)", in Nice-Historique 1930, n° 1-2.
- DOUBLET (Georges), "Le titre épiscopal de comte de Drap", in Nice Historique 1930, n° 5.
- DOUBLET (Georges), "A travers les budgets municipaux de Nice en 1429-1430-1432-1433", in Nice-Historique, 1934, n° 3.
- FRANCHI-VERNEY DELLA VALLETTA (comte Alessandro), Armerista délia famiglie nobili et titolate délia monarchia di Savoia, éd. Fratelli Bocca, Rome, 1873, in folio (deux exempl. à la B.M. Nice).
- GAMS (R.P. Pius Bonifacius), Séries episcoporum ecclesiae catholicae quotquot innotuerunt a Béate Petro Apostolo, éd. G.J. Manz, Ratisbonne, 1873.
- GIOFFREDO (Pietro), Storia délie Alpi Marittime (rédigé en 1691), publié à Turin en 1839, rééd. Savigliano 1978).
- GIOFFREDO (Pietro), Nicaea Civitas (rédigé en 1650, publié par Nice-Historique à Nice en 1912).
- GUIGHENON (Samuel), Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie, justifiée par titres, fondations de monastères, manuscripts..., I'yon, Guillaume Barbier, 1660, 3 vol.
- MORIS (Henri), "Le Sénat de Nice, de 1614 à 1792" in Annales Sté Lettres Sciences & Arts des A.M., tome XVIII, 1903.
- RANCE-BOURREY (abbé A.-J.), L'imprimerie Hugolin Martelli, Nice, 1898.
- SAIGE (Gustave), Monaco, ses origines, son histoire, Paris, 1897.
- SAPPIA (Henri), "L'inquisition à Nice", in Nice-Historique, n° 13, 1899, p. 201.
- THEVENON (Luc), "Le couvent des cordeliers de Nice" in Cahiers de la Méditerranée, Université de Nice, n° 13, déc 1976.
- THEVENON (Luc), Edifices religieux et développement urbain à Nice du Moyen âge à l'Empire, thèse de doctorat d'Histoire, Faculté des Lettres, Université de Nice, 1984, 4 volumes.
- MEURGEY DE TUPIGNY, Histoire de la Maison de Marenches en Franche-Comté, Paris, 1948.
- TISSERAND (Eugène), Histoire civile et religieuse de la cité de Nice et du département des Alpes-Maritimes, 2 tomes, éd. Visconti-Delbeschi, Nice, 1862 (rééd. Laffitte, Marseille, 1973).
- UGHELLI (Ferdinando), Italia Sacra sive de episcopis Italiae et insularum adfacen-tium, rebasque..., 10 volumes, dont t. IV : "Complectus metropolitanas..., Insubriae ac Pedementis Italiae provinciis spectantur", éd. S. CoJeti, Venise 1717-1722 (ensemble des 10 vol. à la B.M. Nice).

NOTES

- (1) Cet imprimé est inséré dans le manuscrit de Pierre Scaliero : A.C.N., Ms P. Scaliero, T. 2, Parte III, p. 370 (1780). Cf. photographie jointe en Annexes.
- (2) Arch. Pal. Mon., Ms Pacchiero, curé de l'église St Nicolas en 1635-50.
- (3) Francesco-Agostino DELLA CHIESA, Corona reale di Savoia, osia relatione délie provincie..., 2 vol., L. et B. Stralleva, Cuneo, 1655-57. Diego délia Chiesa, évêque de Nice de 1665 à 1669.
- (4) Anonyme, Mémoires du premier monastère de la Visitation Ste Marie de Nice, rangés par la religieuse XXX, en cette année 1709, Imp. Lersch- Emanuel, Nice, 1910. H. MORIS, Inventaire des séries A et B des Archives départementales des A.M., Introduction, p. LX et H. MORIS, Le Sénat de Nice, p. 96. UGHELLI, moine cistercien érudit, in Italia Sacra, donne la série des évêques italiens avec armoiries et généalogie. Repris et augmenté par GAMS. Un abrégé d'Ughelli-Gams a été publié par Lucenti. Pour les actes des archives communales, série CC, nous donnons les photographies des paraphes de l'évêque en Annexes.
- (5) SAPPÀ (H.), in Nice-Historique, 1899, p. 201.
- (6) A.C.N., Ms de Pietro Scaliero, Tomes I, 11, et III, 1790-92, l'appelle tantôt Giacobino, tantôt Giacomino.
- (7) MORIS (H.), Inventaire..., et Le Sénat..., op. cit.
- (8) GIOFFREDO (P.), Storia délie Alpi Marittime, Torino, 1839 (rééd., 1978), T. VI, p. 467.
- (9) FRANCHI-VERNEY, Armerista.
- (10) Francesco-Agostino DELLA CHIESA, Fiori di blasoneria. Cf. aussi UGHELLI-GAMS, op. cit., et P. GIOFFREDO, Nicaea Civitas, op. cit. Enfin M. de TUPIGNY, op. cit., p. 9 donne pour armes des Marenchi de Mondovi une description un peu différente : "D'azur au lion d'or rampant, charge de trois cotiles de sable posés en bande, brochant sur le tout", qui auraient été notamment portées par Giacomino Marengo alors évêque de Saluces (1627). De son côté Joseph PASCAL, "Armoriai nobiliaire et historique de l'ancien Comté de Nice", in Armanac Nissart 1907, pi. hors-texte E, attribue à Mgr. G. Marengo des armes toutes différentes: "D'argent au rameau de vigne de sinople portant une grappe d'azur".
- (11) A.D. A.M., série B, reg. 8, f° 193. La dernière énumération reste arbitraire : elle met en cause des souverains régnant entre la fin du XII^e et la fin du XV^e siècle ; on peut supposer que les donations évoquées concernèrent un plus grand nombre de Marengo dont les prénoms de deux seulement perdurèrent en même temps que ceux des illustres donateurs. Cf. aussi M. de TUPIGNY, Histoire de la Maison de Marenches en Franche-Comté, Paris, 1948, pp. 7 et 8 qui cite d'autres membres de la branche de Mondovi.
- (12) GIOFFREDO (P.), "Nicaea Civitas", Ms rédigé en 1650, publié en 1912 par les soins de Nice-Historique (= La cite de Nice illustrée par ses monuments sacrés).
- (13) UGHELLI et GAMS, op. cit.

- (14) BONIFFASSI (J.), Ms E, op. cit., donne 1835 comme date du transfert ; c'est celle de son arrivée. F.A. DELLA CHIESA, op. cit., ne mentionne Marengo que pour 1636.
- (15) TISSERAND (E.), Histoire civile et religieuse de la cité de Nice et du département des A.M., Visconti-Delbeschi, Nice, 1862 (rééd. Laffite, Marseille, 1973), tome II, p. 1147.
- (16) Archives du Vatican, Cons. 130, p. 198 ("Jacobinus Marengus de Salutiarum ad Niciensem translatus per obitum Pétri Francisci Maletti").
- (17) A.C.N., Ms P. SCAUERO, op. cit., t. II, p. 363).
- (18) A.C.N., série GG, liasse 1, pièce 4, parchemin O,25 X O,45 m. (avec plomb) : cf. photographie en Annexes avec transcription partielle du texte.
- (19) A.C.N., Ms P. SCAUERO, op. cit., t. II, p. 370 ("envoyées par l'évêque de Saluces Giacomino Marengo")-
- (20) RANCE-BOURREY (A.3.), L'imprimerie de Hugolli Martelli, Nice, 1908, p. 11.
- (21) A.C.N., Ms P. SCALIERO, op. cit., t. II, pp. 370 et sq. et P. GIOFFREDO, Storia..., op. cit., t. VI, p. 467 qui date du 1er avril l'entrée du prélat.
- (22) Ce type de concurrence et d'opposition entre ordres religieux, notamment mendiants, fut fréquent. Sur ce sujet et sur cet épisode particulier cf. Luc THEVENON, Edifices religieux et développement urbain à Nice, du Moyen-Age à l'Empire, thèse de doctorat d'Histoire, Université de Nice, Faculté des Lettres, 1984, tome III, pp. 407 à 416.
- (23) Bibliothèque de Cessole, Nice, Ms n° 199. A.C.N., Ms P. SCALIERO, t. II, p. 350 et t. V, pp. 41 et sq. Cf. Luc THEVENON, op. cit., p. 409.
- (24) A.C.N. Ms P. SCALIERO, op. cit., t.Û, p. 363. 3. François de Sales, évêque de Genève de janvier 1623 au 5 juin 1635, avait succédé à Saint François mort le 28 décembre 1622.
- (25) Le château, rappelons-le, couvre l'ensemble de la colline qui domine la ville à l'est ; le Gouverneur militaire a sa résidence dans le vieux noyau du castrum médiéval transformé et réaménagé aux XVI^e et début XVII^e, situé sur la plateforme sommitale ; il est intéressant de relever que l'évêque effectue ce court déplacement à cheval.
- (26) A.C.N., Ms P. SCALIERO, op. cit., t. II, pp. 366 et 367, qui donne le texte de l'autorisation.
- (27) A.C.N., Ms Joseph BONIFACY, t. I (Ms A) année 1634, n° 2878, f° 148 et P. GIOFFREDO, Storia..., op. cit., t. IV, p. 467. Cf. aussi L. THEVENON, op. cit., t. III, p. 427.
- (28) DOUBLET (G.), in Nice-Historique, n° 3, 1934, p. 77 note 5 ; 3. BRES, Note d'archivio, stamp. del Commercio, Nice, 1919, pp. 139-40 ; L. THEVENON, "Le couvent des cordeliers de Nice", in Cahiers de la Méditerranée, Université Nice, n° 13, décembre 1976, pp. 52 à 72.

(29) Notre-Dame de l'Assomption est le titre de la cathédrale médiévale bâtie sur la colline au XI^e siècle, reconstruite au XV^e siècle, abandonnée en 1531 au profit de la chapelle bénédictine de Sainte Réparate dans la ville basse ; elle est donc la première patronne de Nice. Les saints Roch et Sébastien, autres saints anti-pestueux, avaient chacun une chapelle en ville, le premier sur la Marine, le second près de la Porte Pairolière.

(30) A.C.N., série BB, reg. 11 (1634-35), registre des délibérations du Conseil.

(31) A.D. A.M., série C, registre 162, f^o 650.

(32) A.C.N., série CC, registre de mandats pour l'année 1637.

(33) A.C.N., Ms P. SCALIERO, t. II, p. 394.

(34) A.C.N., série BB, reg. 12, f^o 27 v^o. Si la statue-reliquaire des cordeliers a disparu après la Révolution, le reliquaire et son autel subsistent aujourd'hui dans la cathédrale Ste Réparate.

(35) Jean-Paul LASCARIS (1563-1657), 55^{me} Grand-Maître de l'ordre de Malte, comte de Castellar ; il finança pour son neveu Jean-Baptiste la construction du palais niçois.

(36) A.ON., série GG, liasse 14, pièce 2, acte de translation des reliques de Saint Vincent ; cf. photographie et transcription partielle en Annexes..

(37) Cette chasse et ces reliques sont conservés aujourd'hui dans le Trésor de la cathédrale ; les sceaux apposés par Mgr. Marengo ont été brisés, peut-être à la Révolution.

(38) A.C.N., Ms P. SCALIERO, op. cit., t.II, pp. 370-71. Un exemplaire de ce tirage est conservé entre ces pages du manuscrit du compilateur niçois ; nous en donnons la photographie en "Annexes".

(39) A.C.N., série BB, reg. 11, f^o 25 et Ms 3. BONIFACY, t. I (MsA), n^o 2.901. Voir aussi Henri SAPP1A in Nice-Historique, 1899.

(40) A.C.N., Ms 3. BONIFACY, t. I (MsA), n^oS 2.819 et 2.820.

(41) A.C.N., Ms P. SCALIERO, op. cit., t. II, p. 403.

(42) A.D. A.M., série C, reg. 163, f^o 2.

(43) A.C.N., Ms P. SCALIERO, op. cit., t. H, p. 403.

(44) Ainsi le 21 décembre 1639, les syndics reconnaissent lui devoir 45,12 livres pour prêt de grains (A.ON., série CC, cahiers des mandats 1639).

(45) A.C.N., série BB, reg. 15, f^o 2 et reg. 11, f^o 1 v^o (G. DOUBLET en a relevé, dans ses notes, le texte : A.D. A.M., s/série 23, liasse 119).

(46) Arch. Pal. Monaco, série D', liasse 40, cahier des "Decreti", f^o 22.

(47) A.C.N., série BB, reg. 11, f° 19 v° et reg. 15, 1° 22 (G. DOUBLET en a relevé le texte : cf. idem note 45 ci-dessus).

(48) Après 1860, Monaco resta attaché au diocèse de Nice, jusqu'à la création d'une Abbaye Nullius Je 30 avril 1868.

(49) Arch. Pal. Monaco, série DI (ex. DI*39, f° 43) et série DI, liasse 40, actes de l'évêque, cahier des "Decreti", f° 19 v°. (Texte latin de la de mande relevé par G. DOUBLET : A.D. A.M., s/série 2J 119)

Note : Marie Grimaldi, fille de Jean II seigneur de Monaco mort en 1505, épousait en 1515 Jérôme Délia Rovere, seigneur de Vinovo, ce qui la contraignait à l'abandon de ses droits de succession sur Monaco. Ils eurent une fille, Anna Délia Rovere, qui épousa Louis de Gonzague, prince de Castiglione et Solferino. De ce mariage naquit Ferdinand qui sera le père de saint Louis de Gonzague. Ce dernier s'apparentait donc aux Grimaldi par sa grand-mère paternelle (cf. G. SAIGE, Monaco, ses origines, son histoire, Paris, 1897, p. 25). Béatifié par Grégoire XV, en 1621, il sera canonisé par Benoit XIII en 1726.

(50) Arch. Pal. Monaco, registre du curé Pacchiero-

(51) Le 27 janvier 304, sous le règne de Dioclétien, une barque arrivait devant le Rocher et s'échouait face au vallon des Gaumates. Y reposait le corps de Dévote, martyrisée à Mariana (Corse). Le nautonnier Gratien la conduisait. Y avaient pris place Benenatus, prêtre, et Appolonius, diacre.

(52) Le condamné à mort de 1621 : voir ci-dessous, troisième partie.

(53) Arch. Pal. Monaco, série D2, Journal du Curé Pacchiero, f° 50 v°. Sur la légende et la cérémonie de Sainte Dévote, cf. : Robert BOISSON, "Sainte Dévote", in Rive azurée, n° 10, février 1981, p. 28 et suiv.

(54) Arch. Pal Monaco, idem, f° 86. Il est intéressant de relever que tous les déplacements de Marengo entre Nice et Monaco se font par mer, comme il était d'usage à l'époque ; pour se rendre de Grasse à Nice, on rejoignait Antibes pour s'embarquer à destination de Nice.

(55) Rappelons ici qu'en 1612 les actes notariés qualifient déjà Honoré II de "seigneur, par la Grâce de Dieu, de Monaco, Menton..., prince et seigneur". En 1614 il prend publiquement le titre de prince dans ses relations diplomatiques avec la cour d'Espagne dont il est le vassal. Mais ce n'est qu'en 1633 qu'il obtient la reconnaissance officielle de ce titre du roi d'Espagne.

(56) Arch. Paï. Princier, série D', liasse 41 (document portant le sceau de l'évêque).

(57) Rappelons que le 9 février 1164, Guillaume de Saint Auban abandonne à l'évêque de Nice tous ses droits sur le château de Drap, en particulier le droit d'alberghe, moyennant 400 sous génois dont 100 ont déjà été versés. L'évêque complète ses droits par l'achat, le 3 juillet 1238, des droits régaliens au comte de Provence. Enfin le 2 janvier 1400, l'évêque reçoit d'Amédée VIII, comte de Savoie, l'autorisation de rendre la justice temporelle aux hommes de Drap jusque dans la cité de Nice. D'abord seigneur, l'évêque obtient en 1560 l'érection du fief en comté. Cf. L. THEVENON, Edifices religieux et développement urbain..., op. cit., t. H, p. 39. Sur l'origine et l'histoire de ce titre voir aussi G. DOUBLET in Nice-Historique, 1930, pp. 151 et suiv.

(58) A.D. A.M., série C, reg. 166, f° 133.

(59) A.D. A.M., série C, reg. 173, f° 47.

(60) A.ON., série CC, registres des mandats municipaux de 1640, 1643, 1644.

(61) A.C.N., série CC, reg. 240, f° 5 v° (1636), reg. 241, f°S 51 et 51 v°(1638), reg. 245, f°S 66 et 66 v° (1640) : cf. photos des paraphes de Marengo en Annexes.

(62) Margharita : gros village de la plaine du Sud Piémont, 12 km à l'est de Cuneo, sur les rives du torrent Brobbio, dépendant de la commune de Morozzo.

(63) A.D. A.M., série C, reg. 162, f° 818.

(64) A.D. A.M., série C, reg. 16°, f° 935. Villeneuve d'Asti entre Turin (30 km) et Asti (25 km).

(65) A.D. A.M., série B, reg. 8, f°S 193 et 194.

(66) Idem, f° 195.

(67) Idem, f° 197. Inféodée en 1630 à Horace Bonfiglio, La Turbie devait passer en 1662 au Sospelois François Blancardi dont les descendants conserveront le fief jusqu'au XIX^e siècle. Parmi eux Louis-Marie Blancardi devint chambellan de Pauline Borghèse.

(68) A.D. A.M., série C, reg. 173, f° 21 v°.

(69) Le second est Maurice de Savoie (1692-1657) fait cardinal, sans avoir été ordonné, en 1607 au titre de Sainte Marie-Nouvelle. Il deviendra successivement titulaire de Saint Eustache, puis de Santa Maria-in-ViaLata à Rome. Il remettra, à Nice, le 21 septembre 1642, la pourpre entre les mains du nonce apostolique de Turin pour épouser le 3 octobre à Sospel sa nièce, Louise de Savoie, fille de Victor Amédée et de Chrétienne de France alors régente.

(70) Sur cette période politique particulière pour Nice cf. M. BORDES (s/dir.), Histoire de Nice et du pays niçois, Privat, Toulouse, 1976, pp. 143-144 ;
A. COMPAN, Histoire de Nice et de son comté. Ed. Serre, Les Régionales n° 5, Nice, 1982, pp. 208-209 et G. DOUBLET, "Nice durant la régence de Chrétienne de Savoie (1637-16*8)", in Nice-Historique, n° 1-2, 1930.

(71) Fort construit au début du XVII^e siècle sur la presqu'île du Cap-Ferrat pour couvrir l'entrée de la rade de Villefranche ; il a été rasé en 1706.

(72) Arch. Hist. Diocèse Nice, paroisse Saint Giaume, reg. des baptêmes n° 5.

(73) Le 2 janvier 1621 Annibal Grimaldi de Beuil, convaincu de félonie, fut étranglé dans son château de Tourettes de l'Estéron où il avait été capturé ; son fils André s'était échappé et réfugié en Provence. Le 28 décembre 1639 le prince-cardinal Maurice lui accordait un décret de grâce, qui ne fut cependant approuvé ni par la Régente ni même par le prince Thomas. Néanmoins, par l'entremise d'Honoré II de Monaco, André Grimaldi de Beuil obtenait du prince-cardinal Maurice, le 2 janvier 1640, l'autorisation de résider à Nice avec sa seconde épouse Marthe de Grasse du Bar et leurs quatre enfants.

(74) Lucrece de Grasse, dite jusqu'à son mariage Mlle de La Malle, était la soeur de Marthe. Toutes deux étaient les filles d'Annibal de Grasse du Bar. Le 15 mars 1644 Lucrece épousa César de Villeneuve-Carros, veuf de Françoise de Grasse-Mouans.

(74 bis) Philibert del Carretto, marquis de Bagnasco et Salicetto, des marquis de Savone et Cevà, grand chambellan ducal, maréchal de camp-général, occupe cette charge à compter du 7 avril 1632. Il résidera à Nice jusqu'au 7 décembre 1637.

(75) A.C.N., Ms. P. SCALIERO, op. cit., t. II, pp. 398 à 400.

(76) A.C.N., série BB, reg. 12 (années 1637-40). Cf. aussi à ce propos : P. GIOFFREDO, Storia..., op. cit., t. VI, année 1639. Jérôme, marquis de Bernezzo, comte de Rossiglione, etc..." maréchal de camp général est gouverneur de Nice et du Comté du 3 juin 1638 au 5 août 1639.

(77) P..M. DI VILLA-REY, Supplemento al primo volume della raccolta di decreti, moniti, pastorali, piu notabili, etc., Societatem Typographicam, Nizza, 1832, p. 292.

(78) A.C.N., Ms. P. SCALIERO, op. cit., t. II, p. 406 et série BB, reg. 12.

(79) Louis Emmanuel comte d'Alais, fils de Charlotte de Montmorency et, par elle, neveu d'Henri II prince de Condé.

(80) Honoré BOUCHE, Chorographie ou description de la Provence et l'histoire chronologique du même pays, L. David, Aix-en Provence, 1664, t. I, p. 920.

(81) Les syndics rendent au prince les marques de respect qui lui sont dues, mais pour ne pas s'engager ne le font pas personnellement !

(82) A.C.N., Ms. P. SCALIERO, op. cit., t. I, p. 222 qui cite le "manuscritto" d'uno cittadino" aujourd'hui perdu mais largement utilisé par Scaliero et qui présente un intérêt majeur pour le rôle joué par J'évêque durant la période trouble de 1639 à 1642. Cf. aussi P. GIOFFREDO, Storia..., op. cit., t. VI.

(83) A.C.N., Ms. P. SCALIERO, idem, p. 225.

(84) Le château est alors un ensemble fortifié imposant qui couvre toute la colline qui domine la ville.

(85) A.C.N., Ms P. SCALIERO, op. cit., idem, pp. 226 et 229.

(86) A.D. A.M., série B, reg. 8, f° 178. Notons qu'il s'agit de la confirmation d'un privilège déjà accordé dans le passé aux prélats niçois.

(87) P. GIOFFREDO, Storia, op. cit., t. VI, p. 547.

(88) A.C.N., Ms. P. SCALIERO, op. cit., t. I, p. 236.

(89) A.C.N., Ms. J. BONIFACY, t. V (MsE), op. cit., année 1640.

(90) A.C.N., Ms. P. SCALIERO, op. cit., t. I, p. 240 et P. GIOFFREDO, Storia..., op. cit., t. VI. Marie de Savoie, tertiaire franciscaine, mourut en 1656.

Une autre soeur des princes, Françoise-Catherine de Savoie fut aussi tertiaire franciscaine ; elle mourut dès 1641.

(91) A.C.N., P. SCALIERO, idem, p. 240 et P. GIOFFREDO, idem. Si le brigantin était une grande goélette à deux mâts et phares carrés pouvant affronter le large et porter un équipage et des passagers nombreux ainsi que du fret, la felouque, embarcation longue, étroite, à double voile triangulaire, se maniant aussi à l'aviron, typique de la Méditerranée, ne portait qu'une douzaine de personnes et ne naviguait qu'à vue des côtes et de jour.

(92) A.C.N., P. SCALIERO, idem, pp. 241 et 242.

(93) Thomas-François de Savoie avait épousé en 1625 Marie de Bourbon. Leurs deux fils ont produit la branche aînée qui aboutit au roi Victor-Emmanuel III (1869-1947), le trône étant passé à la branche Savoie-Carignan avec Charles-Albert en 1831, Charles-Félix étant mort sans postérité. La branche cadette qui s'éteignit avec Eugène de Savoie-Carignan (1663-1736), né à Paris d'Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini : ce fut le fameux prince Eugène. Marie de Bourbon était la soeur du Comte de Soissons qui avait pris Corbie aux Espagnols en 1637, puis, ayant trempé dans un complot contre Richelieu, avait quitté la France et s'était mis au service de Philippe IV ; à la tête des Espagnols il battit les Français à la Marfée le 6 juillet 1641 mais fut tué en poursuivant des fuyards.

(94) A.D. A.M., s/série 23, liasse 119, chemise Marengo (papiers G. Doublet).

(95) Balthazar Masserati avait été contrôleur-général des postes sous Victor-Amédée 1er.

(96) A.C.N., Ms. P. SCALIERO, op. cit., t. I, p. 245.

(97) Nous n'avons dans les fonds niçois aucun document relatif aux événements qui retinrent Mgr. Marengo à la cour de Philippe IV, sur ce qu'il y fit, ni sur le détail des accords qu'il négocia.

(98) A.C.N., idem, t. II, p. 240.

(99) GUICHENON (S.), Histoire généalogique de la royale maison de Savoye, justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits..., Lyon Guil laume Barbier, 1660, T. III : Preuves, p. 87.

(100) A.D. A.M., s/série 23, liasse 119.

(101) Gaspard Ceschinelli, évêque de Montefiascone et Corneto du 22 avril 1630 à 1666 ; nonce apostolique à Turin du 4 mai 1641 au 24 mai 1644.

(102) A.D. A.M., idem. Le palais privé du prince Maurice existe toujours au 2 rue Jules Gilly dans le vieux-Nice ; il conserve un escalier monumental et de beaux plafonds ornés de gypseries ; il vient d'être acquis par la ville de Nice qui envisage sa restauration.

(103) A.C.N., Ms. SCALIERO, op. cit., t. I, p. 255 et t. II, p. 423.

(104) Le rôle politique de Giacomino Marengo, la mission diplomatique qui lui est confiée auprès du roi d'Espagne sont, à l'évidence, liés aux attaches familiales de l'évêque avec les branches des de Marenches de Franche-Comté et plus particulièrement de Dôle parfaitement étudiées par M. de TUPIGNY dans son ouvrage cité ci-dessus.

(105) A.C.N., série BB, reg. 13, f° 103 v°.

(106) Pierre de CAMELIN, évêque de Fréjus de 1637 à 1654, et René LECLERC de Beauvais, évêque de Glandèves de 1626 à 1651.

(107) La confrérie des Pénitents Noirs monégasques, issue de celle des Pénitents Blancs, fut créée en mai 1639. La première pierre de leur chapelle fut posée par le prince le 13 juin 1639. Bien qu'inaugurée par Mgr. Marengo en 1643, les travaux intérieurs et les finitions s'y poursuivirent jusqu'en 1646. Cf. Louis CANIS, *La chapelle des Pénitents Noirs de Monaco* 3. Rosso Monaco, 1954, p. 7.

(108) Arc. Palais Monaco, série D1, Journal du curé Pacchiero, pp. 155 et suiv.

(109) THEVENON (L.), *Développement urbain...*, op. cit., t. III, pp. 413-14 et A.C.N., Ms. P. 5CALIERO, op. cit., t. II, p. 433.

(110) Registre n° 3 des morts de la paroisse Sainte Reparate.

(111) Ainsi Mgr. Marengo aurait été emporté, après huit mois de maladie, par un ulcère d'estomac. La cathédrale où il fut inhumé devait être totalement reconstruite entre 1650 et 1680 ; à cette occasion ses restes furent regroupés avec ceux de ses prédécesseurs.

ANNEXE I

BARTHELEMY MARENCO, NEVEU DE MGR. GIACOMINO MARENCO EVEQUE DE NICE

.Barthélémy Marenco, fils d'Etienne de Mondovi et neveu de l'évêque Giacomino Marenco (1) fit une brillante carrière à Nice.

Le 3 décembre 1639, il achète une terre (2). Le 6 novembre 1640, Mgr. Marenco lui rétrocède le titre de baron de la Turbie dont le cardinal Maurice de Savoie et son frère aîné le prince Thomas avaient investi l'évêque le 13 mars précédent (3). Le 10 décembre, les deux princes de Savoie nomment Barthélémy préfet de Nice (4). Le 21 janvier 1641, son oncle le charge de lever ce qui lui revient encore sur le titre de baron de la Turbie (5) et le 18 juin de percevoir les dîmes qui lui sont dues (6).

Le même jour l'évêque fait une donation très importante à son neveu. Il s'agit d'une propriété à Drap avec maison et tour, plantations de vignes et figuiers et un jardin. S'y ajoute une créance de 1150 doubles sur Luc Spinola de Gênes dont la fille Aurélie devait épouser Hercule de Monaco, fils du prince Honoré H, le 7 juillet 1641. En outre Barthélémy reçoit 2200 réaux d'Espagne, créance sur le cardinal Maurice de Savoie, 141 doubles, autre créance sur Jean Baptiste Marenco, oncle ou neveu de l'évêque, des argenteries, une tapisserie de Venise, des étains, six grandes chaises à la génoise, douze tabourets en cuir de Russie, d'autres meubles, des mules avec leurs harnais, huit vaches et une génisse, des portraits dont le sien et celui du cardinal Maurice et enfin sa bibliothèque (7). Mgr. Giacomino Marenco constitue avec ces donations le patrimoine de son neveu dont il négocie le mariage. dont il négocie le mariage.

Le 3 septembre 1641 Barthélémy, qui porte en cette circonstance le titre de baron de la Turbie, signe en présence de son oncle le contrat de son mariage avec Victorine de Alessandri fille d'Alexandre, gouverneur de la citadelle et de la place de Villefranche. Cet acte est passé au Palais épiscopal ; l'un des témoins est chantre à la cathédrale de Mondovi. L'évêque en profite pour compléter ses dons précédents d'une créance de 3.000 livres d'argent, concédée sur des pensions accordées par le roi d'Espagne sur les revenus des royaumes de Naples et de Sicile au cardinal Maurice et rétrocédées par ce dernier à Mgr. G. Marenco (8). Victorine et Barthélémy auront un fils qui, le 29 juin 1650, sera le parrain d'une Cassandre Fabri (9).

(1) A.D. A.M., série C, reg. 173, f° 1. M. de TUPIGNY, op. cit., pp . 4 et 10, fait de Barthélémy Marenco le frère de l'évêque.

(2) Idem.

(3) A.D. A.M., série C, reg. 172, f° 21 v°.

(4) A.D. A.M., série B, reg. 8, f° 230 v° . L'inventaire imprimé donne la date inexacte de 1641.

(5) A.D. A.M., Série C, reg. 166 f° 132, acte passé au Palais Episcopal, les témoins étant les chapelains du prélat.

(6) A.D. A.M., série C, reg. 173, f° 42 v°.

(7) A.D. A.M., série C, reg. 172, f°S 43 v° et sq.

(8) A.D. A.M., série C, reg. 166, f° 748.

(9) DOUBLET (G.), in Nice-Historique, n° 1/2, 1930, p. 49. Le parrain n'a pas, alors, dix ans. Le 22 novembre 1642, il choisit un procureur. Il achète, le 4 février 1643, à Melchior Bruneo, comte de Vaneglie, coseigneur de Monale et Bastida-Cavaglià (10), grand-croix des Saints Maurice et Lazare, qui sera nommé le 27 mai 1643, commandant de la place de Nice par Madame Royale, et à son fils Charles-Maurice, leur comté de Roccaforte et leurs fiefs de Prea et Baracco (11). Le duc Charles-Emmanuel 1er avait en 1620 donné ces fiefs en dot à l'une des dames d'honneur de son épouse, l'infante Catherine-Michèle ; Melchior Bruneo, qui l'avait épousé, était devenu veuf avant 1643. L'acte est passé au deuxième étage de la maison de Pierre Pagliero qu'occupent Melchior et Charles-Maurice Bruneo (12). Le 13 avril 1643, l'évêque fait de nouvelles donations à son neveu : il s'agit d'argenteries, de meubles etc. (13).

Le 22 avril, Barthélémy Marengo charge deux avocats collégiés de Turin de rendre hommage à Madame Royale, la Régente, pour ces fiefs nouvellement acquis (14). Ils ne durent pas pouvoir s'acquitter de cette mission puisque le 16 juin il en charge un autre avocat (15).

Le 16 décembre il est stipulé que l'inféodation de la Turbie cessera à son profit et que la régente Chrétienne de Savoie versera, à lui-même ou à son oncle Mgr. G. Marengo, 4.000 livres (16). L'évêque meurt le 2 janvier 1644 et c'est donc Barthélémy qui percevra cette somme dont il donne quittance, près de neuf ans plus tard, le 14 novembre 1652 à Jean-François Blancardi qui "en avait créance sur S-A.R. ou sur son patrimonial".

J.F. Blancardi de Sospel et son fils Marc-Aurèle avaient en effet acquis le fief de la Turbie avec le titre de baronie (17). Enfin dernier acte connu concernant Barthélémy Marengo, il achète, le 13 juin 1656, une terre à Drap ; l'acte le titre "comte de Roccaforte et vallées" (18).

(10) Fiefs situés en Piémont ; Cavaglià est entre Bielle et Verceii, près du lac de Viverone.

(11) Tous ces fiefs sont aux environs de Mondovi : Roccaforte à 12 km au SO de la ville, Prea domine la vallée de l'EUero depuis un versant, à 840 m d'altitude, Baracco perché à 890 m lui fait face sur le versant opposé ; ce sont deux hameaux de Roccaforte.

(12) A.D. A.M., série C, reg. 167, f° 748 v° et reg. 172, f° 1138.

(13) Idem, reg. 172, f° 1146 v°

(14) Idem, f° 1150.

(15) Idem, reg. 174, f° 131.

(16) Traités publics de la Royale Maison de Savoie, tome I, p. 540, art. IV.

(17) A.D. A.M., série C, reg. 183, f°S 333 et 338.

(18) Idem, reg. 190, f° 10 v°.

ANNEXE II

TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT VINCENT, 13 OCTOBRE 1642 (A.C.N., série GG, liasse 14, pièce 2)

"Iacobinus Marencus Dei et Apostolicae sedit gratia Episcopus Niciensis et Cornes Drapi-
Parear omnibus tenore praesentium quod hodie coram nobis personaliter compa-ruerunt Illustris et
Mag ' D.D. Pontius Jullius Caravaschinus Bartholomeus Solarius Dominicus Castellus et
Bartholomeus/Sauvaigo consules huius Illustrissimae Univer-sitatis Niciae exponentes sicuti
nonnullas Reliquias sine partem corporis Sancti Vincenty Martiris extractas ex cemiterio Sancti
Calisti de mandate" Sanct /DND Urbam octavi Eminentissimus et Reverendissimus D. Fr. Joannes
Paulus Lascaris Castellar Sacrae Religionis Sancti Joannis Hyerosolimitani Magnus Magister hue
ad dictam Illustrissimam/Universitatem...

... Dat Niciae in Palatio n(ost)ro E(pisco)pali die décima tertia octobris Mille-simo
sexcentesi quadregesimo secundo, Indictione decima/praesentibus ibidem RR.DD. Joanne Calerio
et Julio Caesar Thaono Capellanis nostris restibus ad praemissa astantibus vocatis, atq(ue) rogatis".

"Jacob(u)s ep(iscop)us Nicien(si)s", (signature autographe, en bas à gauche du texte).

"Daideri Not. et sec(retariu)s".

ANNEXE III

BULLE DU PAPE URBAIN VIII, AVISANT LES DIOCESAINS DE NICE QU'IL A CONFERE LES POUVOIRS EPISCOPAUX A JACOBIN MARENCO, FULMINEE A ROME LE 5 JANVIER 1635.

(A.C.N., série GG, liasse 1, pièce k. Parchemin 0,25 X 0,45 m)

3.1. "Urbanus... populo civitatis et diocesis niciensis salutem.../ Hodie... Jacobinum episcopum niciensem super Salutarum a vinculo que eidem ecclesie Salutarum cui tune preerat/ tenebatur, ... absolventes illum ad ecclesiam Niciensis tune per obitum/... Pétri Francisci olim Episcopi Niciensis extra Romanam curiam defuncti pastori Solatio destitutam.../... transtulimus ...Datum Rome apud Sanctum Petrum anno Incarnationis Dominice millesimo sexcentesimo trigesimo quarto - quinto decimo Kalendas Januari pontificatus nostri anno duodecimo".

Suivent diverses signatures dont, au centre, celles des quatre syndics de Nice.

3.2. Verso : divers cachets et plomb papal.

3.3. et 3.4. Plomb, papal recto : "URBANUS.PAPA.VIII" et verso : Croix ancrée et texte :

"5 Gennajo 1635/Bolla del Papa Urbano VIII/ per cui elegge Monsignor/ Giaçobino Marengi Vescovo di/Nizza".

ANNEXE IV

EDIT DE MGR. GIAJCOMINO MARENCO CONCERNANT LE REGLEMENT DE L'INQUISITION A APPLIQUER DANS SON DIOCES,

PUBLIE A CUNEO EN 1646 (A.ON., Ms Pietro SCALIERO, tome II, parte III, p. 370)

"Edito/Generale del Santo Officio,/ noi Giacomino Marengo per gratia di Dio, e délia Santa Sede/Apostolica Vescovo di Nizza, Conte di Drappo, etc.

Desirando come ricerca il carico di questo Santo Officio a Noi imposto,sottoscritte di propria nostra mano, Dat. in Nizza li 6 Genaro 1636. Giacomino Vescovo di Nizza.

In Cuneo, Appresso Christoforo Strabella. 1646".

ANNEXES V-VII

QUITTANCES DELIVREES PAR MGR. GIACOMINO MARENCO A LA VILLE DE NICE POUR LES SERVICES SUR SON FIEF DE DRAP, QUE CELLE-CI LUI VERSE CHAQUE ANNEE

5.1. Mandat de 144 livres, représentant quatre années de services. Texte du mandat signé du secrétaire communal Pietro Andréa Gioffredo, contresigné (en bas) par les trois syndics : Honorato LEOTARDI, Henrico ADRECHIO, Gioanet RAIBAUDO.

Daté du 24 décembre 1636.

5.2. Quittance autographe et signature de l'évêque : "Giac Vesc di Nizza".

6.1. Mandat de 72 livres, représentant deux années de service.

Texte du mandat, signé du secrétaire communal Pietro Andréa Gioffredo et contresigné de deux des syndics - Pontio Jullio Caravaschino, Gio-Pietro Bodone - et du secrétaire Andréa Bontà. Daté 13 octobre 1638.

6.2. Quittance autographe et signature de l'évêque : Giac^o Vesc di Nizza.

7.1. Mandat de 36 livres, représentant une année de services.

Texte du mandat, signé du secrétaire communal Pietro Andréa Gioffredo et contresigné de trois syndics : Alessandro I5NARDI, Honorât BLAVET, Pietro BENZA et du secrétaire BONTA.

Daté 28 décembre 1640.

7.2. Quittance autographe et signature de l'évêque :

"Io sottos confesso haver ricevuto dal/retros sig. tesorier Gio-Batta Arba... / la rétros a soma di Lire trenta sei/ de quali quito ... il ... Guigno ibid./ Giac Vesc^o di Nizza. Battista Gioffredi li 20 Giugno 1641 alli 23 hora".

La différence entre les dates vient de ce que au recto figure la décision de paiement pour l'année et au verso la quittance du paiement intervenu quelques mois plus tard.